

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Mars 2025



UNIFOR
theUnion | lesyndicat

Le 4 avril, 2025

Statistiques nationales

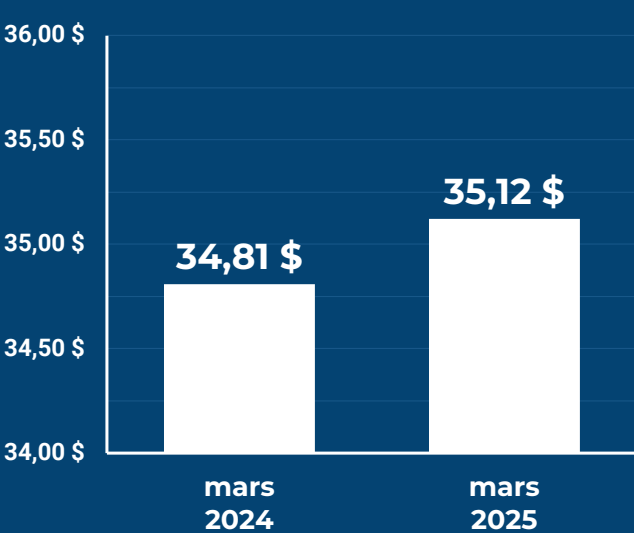
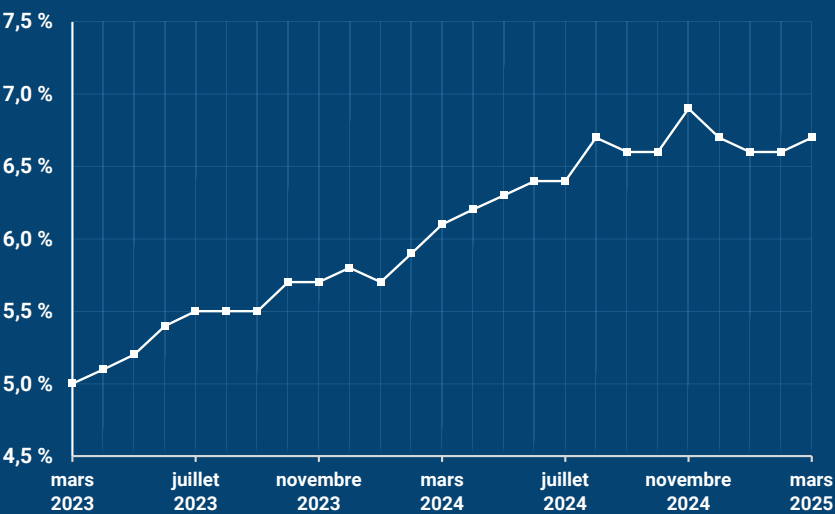
Les conditions sur le marché du travail se sont nettement détériorées en mars, le Canada ayant perdu près de 33 000 emplois (-0,2 %), la pire baisse annuelle depuis janvier 2022. Le taux de chômage a augmenté de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 6,7 %, bien que cette hausse ait été partiellement compensée par une baisse de 0,1 point de pourcentage du taux d'activité, qui est passé à 65,2 %, certains chercheurs d'emploi ayant quitté le marché du travail. D'une année à l'autre, le taux d'activité est désormais inférieur de 0,4 point de pourcentage à celui de mars 2024. Les chiffres ne reflétant qu'une mise en œuvre partielle de l'ensemble des tarifs douaniers américains imposés au Canada par l'administration de Donald Trump, la situation sur le marché du travail canadien devrait se détériorer dans les prochains mois.

Les salaires horaires moyens ont continué de plafonner en mars, chutant de 0,2 % par rapport à février et enregistrant une hausse de 3,6 % depuis mars 2024. Corrigée en fonction de l'inflation, la croissance des salaires réels d'une année à l'autre n'est plus que de 0,9 %.

	Moyenne sur 5 ans mars 2019 à mars 2023	Mars 2024	Février 2025	Mars 2025	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 374 500	20 614 500	20 994 500	20 961 900	347 400 1,7 %	-32 600 -0,2 %
Taux de chômage (%) ²	5,9	6,1	6,6	6,7	0,6	0,1
Taux d'activité (%) ³	65,7	65,6	65,3	65,2	-0,4	-0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,4	30,2	31,0	31,1	0,8	0,1
Salaire horaire moyen ⁵	30,46 \$	34,81 \$	36,14 \$	36,05 \$	3,6 %	-0,2 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	34,00 \$	34,81 \$	35,58 \$	35,12 \$	0,9 %	-1,3 %

Taux de chômage

Salaire horaire moyen réel



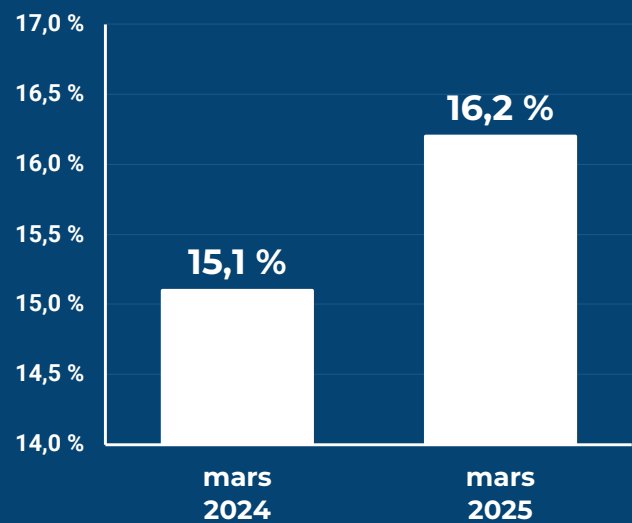
Indicateurs nationaux de précarité

Certains indicateurs de précarité, notamment le taux de sous-utilisation, qui a augmenté de 0,4 point de pourcentage pour atteindre 9,5 %, et le taux de sous-emploi, qui a augmenté de 0,1 point de pourcentage pour s'établir à 16,2 %, témoignent de la détérioration des conditions du marché du travail. Ensemble, ces chiffres suggèrent qu'un nombre croissant de Canadiennes et Canadiens souhaitent occuper un emploi à temps plein, mais ne parviennent pas à trouver un emploi approprié en

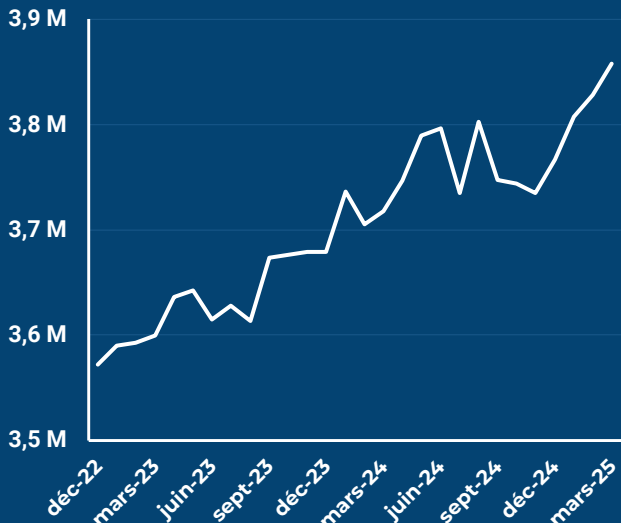
raison des conditions du marché du travail. Cette tendance s'inscrit dans le cadre d'une récente augmentation de 123 000 emplois à temps partiel depuis novembre 2024 (+3,3 %), contre une hausse de seulement 12 000 emplois à temps plein au cours de la même période (+0,1 %). Le nombre de travailleuses et travailleurs temporaires a également augmenté de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 10,7 %, la hausse étant principalement attribuable à la croissance de l'emploi temporaire et contractuel.

	Mars 2024	Févr. 2025	Mars 2025	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,8	19,2	19,3	0,5	0,1
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	40,3	42,4	41,5	1,2	-0,9
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	8,8	9,1	9,5	0,7	0,4
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	15,1	16,1	16,2	1,1	0,1
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,6	6,0	5,8	0,2	-0,2
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	10,3	10,5	10,7	0,4	0,2
Occasionnel/autre (%)	3,1	3,4	3,4	0,3	0,0
Temporaire/à contrat (%)	6,1	6,1	6,3	0,2	0,2
Saisonnier (%)	1,0	1,0	0,9	-0,1	-0,1
Incidence des bas salaires (%) ¹³	22,3	20,6	20,6	-1,7	0,0
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,91 \$	4,98 \$	5,16 \$	5,2 %	3,7 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	852,7	892,8	902,9	5,9 %	1,1 %

Taux de sous-emploi



Emploi à temps partiel



Statistiques régionales

Les pertes d'emplois en mars ont surtout touché l'Ontario (-27 500, ou 0,3 %) et la région des Prairies (9 900, ou 0,3 %), alors que le Québec a connu une baisse marginale de 0,1 % (-4 900). À l'inverse, la croissance de l'emploi a été relativement importante dans la région de l'Atlantique (+3 900, ou +0,3 %) et en Colombie-Britannique (+5 700, ou 0,2 %).

Le taux de chômage a augmenté dans toutes les régions, à l'exception de l'Atlantique (-0,5, ou 7,3 %), le Québec enregistrant la plus forte hausse (+0,4) et le taux de chômage atteignant 5,7 %. Le taux de chômage en Ontario a augmenté de 0,2 point de pourcentage pour atteindre 7,5 %, soit le même niveau qu'en décembre dernier, alors qu'il a augmenté de 0,1 point de pourcentage dans les Prairies (6,5 %) et en Colombie-Britannique (6,1 %). Il convient de noter que l'Ontario a pris la place du Canada atlantique à maintes reprises quant au taux de chômage régional le plus élevé au pays au cours des derniers mois.

Les salaires horaires moyens ont diminué de façon significative en Colombie-Britannique (-0,7 %), au Québec (-0,5 %) et en Ontario (-0,3 %) sur une base mensuelle, la croissance des salaires réels d'une année à l'autre au Québec dépassant à peine l'inflation (+0,2 %). Toutefois, les salaires étaient plus élevés dans les provinces de l'Atlantique (+0,5 %) et des Prairies (+0,3 %).



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Mars 2024	Mars 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 254 500	1 264 700	10 200 0,8 %	3 900 0,3 %
Taux de chômage (%)	7,7	7,3	-0,5	-0,5
Taux d'activité (%)	61,4	60,5	-0,9	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	32,4	34,4	2,0	0,7
Salaire horaire moyen	30,49 \$	31,96 \$	4,8 %	0,5 %
Salaire horaire moyen réel	30,49 \$	31,14 \$	2,1 %	-0,5 %



Québec

	Mars 2024	Mars 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 539 000	4 627 300	88 300 1,9 %	-4 900 -0,1 %
Taux de chômage (%)	4,9	5,7	0,8	0,4
Taux d'activité (%)	64,7	65,0	0,2	0,1
Taux de syndicalisation (%)	39,9	40,2	0,3	-0,2
Salaire horaire moyen	33,57 \$	34,54 \$	2,9 %	-0,5 %
Salaire horaire moyen réel	33,57 \$	33,65 \$	0,2 %	-1,5 %



Ontario

	Mars 2024	Mars 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 095 500	8 229 800	134 300 1,7 %	-27 500 -0,3 %
Taux de chômage (%)	6,7	7,5	0,8	0,2
Taux d'activité (%)	65,4	65,1	-0,3	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	25,9	27,0	1,1	0,0
Salaire horaire moyen	35,81 \$	37,28 \$	4,1 %	-0,3 %
Salaire horaire moyen réel	35,81 \$	36,32 \$	1,4 %	-1,3 %



Statistiques régionales continuées

Prairies

	Mars 2024	Mars 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 808 300	3 895 200	86 900 2,3 %	-9 900 -0,3 %
Taux de chômage (%)	6,1	6,5	0,4	0,1
Taux d'activité (%)	68,4	67,8	-0,7	-0,2
Taux de syndicalisation (%)	27,4	27,6	0,2	0,1
Salaire horaire moyen	34,41 \$	35,48 \$	3,1 %	0,3 %
Salaire horaire moyen réel	34,41 \$	34,57 \$	0,4 %	-0,8 %



Colombie-Britannique

	Mars 2024	Mars 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 917 200	2 944 900	27 700 0,9 %	5 700 0,2 %
Taux de chômage (%)	5,5	6,1	0,5	0,1
Taux d'activité (%)	65,9	65,0	-0,9	0,1
Taux de syndicalisation (%)	29,7	30,6	0,9	-0,1
Salaire horaire moyen	36,52 \$	37,63 \$	3,1 %	-0,7 %
Salaire horaire moyen réel	36,52 \$	36,66 \$	0,4 %	-1,7 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Mars 2024	Mars 2025	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	23,97 \$	26,24 \$	9,5 %	4,0 %
Foresterie	36,77 \$	36,27 \$	-1,4 %	-4,1 %
Mines, pétrole et gaz	52,55 \$	53,51 \$	1,8 %	-0,8 %
Services publics	50,48 \$	57,42 \$	13,7 %	9,8 %
Construction	36,68 \$	38,07 \$	3,8 %	1,1 %
Fabrication de biens durables	35,13 \$	36,02 \$	2,5 %	-0,1 %
Fabrication de biens non durables	33,28 \$	33,69 \$	1,2 %	-1,4 %
Commerce de gros	35,85 \$	36,14 \$	0,8 %	-1,8 %
Commerce de détail	23,77 \$	24,29 \$	2,2 %	-0,4 %
Transport et entreposage	32,73 \$	34,12 \$	4,2 %	1,5 %
Finances et assurances	43,96 \$	44,77 \$	1,8 %	-0,8 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	36,04 \$	33,97 \$	-5,7 %	-8,9 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	46,32 \$	47,03 \$	1,5 %	-1,1 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	26,11 \$	28,27 \$	8,3 %	5,2 %
Services éducatifs	39,23 \$	41,40 \$	5,5 %	2,7 %
Soins de santé et assistance sociale	33,04 \$	34,70 \$	5,0 %	2,3 %
Information, culture et loisirs	31,55 \$	34,90 \$	10,6 %	7,2 %
Hébergement et services de restauration	20,50 \$	20,97 \$	2,3 %	-0,3 %
Autres services	29,87 \$	31,05 \$	4,0 %	1,3 %
Administration publique	44,66 \$	46,77 \$	4,7 %	2,0 %

Alors que la croissance des salaires continue de ralentir et que l'inflation est plus élevée que prévu en février, l'inflation commence à dépasser la croissance annuelle des salaires dans certains secteurs clés. Les secteurs touchés incluent la fabrication de biens non durables (-1,4 %), les services professionnels, scientifiques et techniques (-1,1 %), l'exploitation minière, pétrolière et gazière (0,8 %), le commerce de détail (-0,4 %), et les services d'hébergement et de restauration (-0,3 %).

Les pertes d'emplois en mars ont été réparties entre le secteur des services (-20 900) et celui de la production de biens (-11 700), les plus importantes ayant été observées dans le commerce de gros et de détail (-28 500) et dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs (20 300), alors que l'industrie manufacturière a enregistré une baisse substantielle de 7 100 emplois.

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de février à mars 2025

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS	-11 700	
Agriculture	-9 300	
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz		4 400
Services publics		4 200
Construction	-3 800	
Fabrication	-7 100	
SECTEUR DES SERVICES	-20 900	
Commerce de gros et de détail	-28 500	
Transport et entreposage		10 100
Finance, assurances, services immobiliers et de location		6 300
Services professionnels, scientifiques et techniques		9 600
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens	-10 300	
Services d'enseignement	-3 500	
Soins de santé et assistance sociale	-600	
Information, culture et loisirs	-20 300	
Services d'hébergement et de restauration	-1 800	
Autres services (sauf les administrations publiques)		1 600
Administrations publiques		6 300



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués mais couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la main-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler mais qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la main-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler mais qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | le syndicat

www.unifor.org